



Paris, le 15 mai 2025

En partenariat avec la Région Île-de-France, Choose Paris Region, la Métropole du Grand Paris et Voies Navigables de France, L'Institut Paris Region publie le Carnet Pratique : *Valoriser les territoires par un tourisme fluvial durable*

## Les voies d'eau, laboratoires d'un tourisme durable

Le Carnet consacré au tourisme fluvial et fluvestre publié aujourd'hui, a pour ambition de révéler le potentiel touristique des voies d'eau franciliennes, en mettant en valeur les initiatives locales qui allient découverte du territoire, respect de l'environnement et retombées économiques locales.

Véritable guide de l'itinérance douce, ce carnet valorise les acteurs de tourisme engagés dans le développement d'une offre touristique responsable : activités nautiques et nature, patrimoine culturel fluvial, hébergements écoresponsables.

La création de ce carnet vient renforcer la stratégie régionale et métropolitaine de développement du tourisme et des loisirs, qui fait de l'Île-de-France une plateforme dynamique où tourisme, inclusion sociale et développement durable se conjuguent. Les partenaires de ce carnet confirment ainsi leur volonté de faire des territoires fluviaux des destinations touristiques responsables et innovantes.

Pour mémoire quelques chiffres du tourisme fluvial francilien :

- **7 380 km de cours d'eau** traversent l'Île-de-France : 424 km de Seine, 242 km de Marne, l'Oise et l'Yonne, 564 km des principales rivières que sont l'Epte, l'Essonne, l'Orge, l'Yerres, la Juine, la Mauldre, le Grand Morin, le Loing et le Petit Morin, et 166 km de canaux.
- Près de **250 communes riveraines** du corridor fluvial, Seine, Marne, Oise. Environ 60% d'entre elles situées le long de la Seine.
- **16 sites d'escale** touristique dont 5 de grande capacité, une trentaine de haltes et près de 35 ports de plaisance
- Une dizaine de péniches-hôtels

### Le tourisme fluvestre - fluvial et sur les berges, une opportunité pour :

- Développer de nouvelles activités touristiques, sportives ou festives,
- Rafraîchir la ville,
- Augmenter leur résilience face aux inondations,
- Préserver et restaurer des espaces de biodiversité.

Autant de possibilités offertes aux aménageurs et aux élus locaux pour concilier enjeux climatiques et environnementaux, diversification de l'offre touristique francilienne et développement d'emplois locaux de proximité, non délocalisables.

## Des pratiques inspirantes

Du Parc du Peuple de l'herbe à Carrière S/Poissy (78), au Big Jump européen, d'un jeu de sensibilisation de la fédération de pêche du Val d'Oise (95) aux marches sensibles à Asnières (92), de la renaturation des berges comme projet de réinsertion professionnelle à Puteaux (92), à la structuration de la Promenade de l'Orge (91) dans une continuité intercommunale, ... Ce carnet propose près d'**une quarantaine de pratiques inspirantes** de l'Île-de-France à l'international, **déclinées en quatre thématiques** : Améliorer le cadre de vie, protéger et sensibiliser à l'environnement, aménager les berges, accroître les retombées économiques pour les territoires.

## Une invitation à la concertation

La diversité des actions proposées implique de **penser la cohérence des initiatives locales**, de **structurer une offre à l'échelle d'itinéraires**, tout en aménageant les berges afin de **préserver la biodiversité**.

Découvrez comment des écosystèmes essentiels, zones humides et espaces naturels sensibles, se métamorphosent en laboratoires d'apprentissage et jouent un rôle incontournable dans notre adaptation aux défis à venir.

## [Le carnet pratique à télécharger ICI](#)

### Contacts presse :

L'Institut Paris Region Sandrine Kocki +33 (0)6 07 05 92 20 [www.institutparisregion.fr](http://www.institutparisregion.fr)  
Choose Paris Region Catherine Barnouin +33 (0)6 58 20 81 81 [catherine.barnouin@chooseparisregion.org](mailto:catherine.barnouin@chooseparisregion.org)  
VNF David Gersen +33 760040520 [david.gersen@vnf.fr](mailto:david.gersen@vnf.fr)  
Métropole du Grand Paris Ines Mouloudj +33 (0)6 02 72 14 04 [ines.mouloudj@metropolegrandparis.fr](mailto:ines.mouloudj@metropolegrandparis.fr)  
Région Île-de-France [servicepresse@iledefrance.fr](mailto:servicepresse@iledefrance.fr)

### À propos de :

**L'Institut Paris Region** est la plus grande et la plus ancienne agence française d'urbanisme, d'étude et de prospective, qui accompagne les collectivités franciliennes dans la mise en œuvre de politiques publiques adaptées aux enjeux du territoire.

**Choose Paris Region** est l'agence d'attractivité internationale de la Région Île-de-France, qui assure le rayonnement de la région à l'international et veille à l'accueil et à la qualité des services offerts aux investisseurs, visiteurs, producteurs d'image et talents du monde entier, tout en assurant un développement durable et équilibré de la région.

**Voies navigables de France (VNF)** est l'établissement public en charge de la gestion, de l'exploitation et du développement de 6 700 km de voies fluviales en France. Avec 4 000 collaborateurs, VNF transforme ce réseau en un moteur de développement économique, écologique et social. Nous offrons des solutions durables en matière de transport, de gestion de l'eau, de tourisme et de nouvelles énergies. En collaboration avec les acteurs locaux, nationaux et européens, nous adaptons nos projets aux besoins spécifiques de chaque territoire.

**La Région Île-de-France** joue un rôle moteur pour l'emploi et la croissance française, tant par son poids économique que par son rayonnement. Première région économique d'Europe et la troisième au monde, derrière Tokyo et New York, l'Île-de-France est un territoire d'innovation, qui concentre 40% des activités de R&D de l'Hexagone, et qui bénéficie d'une attractivité internationale. La Région Île-de-France agit dans la plupart des domaines qui concernent le quotidien des 12 millions de Franciliens : les transports, mais aussi les lycées, le développement économique et l'accompagnement de l'économie sociale et solidaire, l'environnement.

**La Métropole du Grand Paris** est une intercommunalité, assise sur la zone dense urbaine continue, qui regroupe 130 communes. Créée par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, et renforcée par la loi du 7 août 2015 de nouvelle organisation territoriale de la république, elle a vu le jour le 1<sup>er</sup> janvier 2016. La Métropole du Grand Paris exerce les compétences de développement et aménagement économique, social et culturel ; protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ; aménagement de l'espace métropolitain ; politique locale de l'habitat et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).